

Résolution du 3 mars 2020 de Mmes et MM. Alfonso Gomez, Delphine Wuest, Brigitte Studer, Maria Pérez, Daniel Sormanni et Christina Kitsos: «Accélérer la transition écologique: pour la neutralité carbone des bâtiments propriété de la Ville de Genève en 2030».

(anciennement PRD-257, dans le rapport PRD-257 AB.
Acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 7 mars 2023)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la motion M-1297 du 17 mai 2017 intitulée «Objectifs de la stratégie générale pour un patrimoine immobilier de la Ville 100% renouvelable en 2050: rattrapons notre retard», actuellement à l'étude à la commission de l'aménagement et de l'environnement;
- la motion M-1476 du 12 novembre 2019 intitulée «Profitons des taux d'intérêt négatifs pour financer des investissements permettant à la Ville de Genève d'être à la hauteur des enjeux climatiques»;
- l'urgence climatique décrétée par la Ville de Genève le 16 mai 2019 par le vote de la résolution R-242 acceptée à une très large majorité par le Conseil municipal;
- la vétusté du patrimoine administratif et financier de la Ville;
- les taux d'intérêt actuels très bas, voire négatifs;
- la nécessité de se libérer des énergies fossiles et de se tourner vers des énergies propres;
- la nécessité pour la Ville de Genève de montrer l'exemple au niveau international et d'être en avance en tant que collectivité publique dans la lutte contre les pics de chaleur,

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à accélérer sa politique de transition écologique afin d'atteindre la neutralité carbone pour les bâtiments propriété de la Ville de Genève en 2030